

# AVIS PUBLIC

Rosemont  
La Petite-Patrie

Montréal 

## AVIS DE MOTION

### RÈGLEMENT VISANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR LES SERVICES DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT- LA PETITE-PATRIE — EXERCICE 2014 (RCA-105)

**AVIS PUBLIC** est donné que, conformément à l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4), un avis de motion sera appelé à être donné par le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en vue de l'adoption du projet de règlement intitulé « Règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie — Exercice 2014 (RCA-105) ».

Cet avis de motion sera inscrit au projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 9 décembre 2013, à 19 h, qui se tiendra au 5650, rue d'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal.

Donné à Montréal, ce 2 décembre 2013

M<sup>e</sup> Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA  
Secrétaire d'arrondissement